



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 63739

Texte de la question

M. Dominique Baert interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qu'il entend donner au rapport présenté par M. Jacques Attali pour développer l'espace « francophilophone », « moteur négligé de croissance et de développement ». En effet, Jacques Attali a remis mardi 26 août 2014 au Président de la République un rapport sur « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable ». Il y explique que le potentiel économique de la francophonie est énorme et insuffisamment exploité par la France. De fait, la ligne de force du rapport repose sur l'idée que, progressivement effacées, les frontières nationales ne sont plus les seuls critères d'appartenance identitaire, mais que ce sont surtout la langue et la culture qui constituent la nouvelle géographie. Et de fait l'espace géolinguistique économique de la francophonie va au-delà des frontières institutionnelles de la francophonie, et embrasse les cinq continents. D'ici à 2050, le nombre de francophones « pourrait atteindre 770 millions d'habitants, constituant le 4e espace géopolitique de la planète : encore faut-il que pour cela, des efforts soient conduits, d'où les 53 propositions formulées par le rapport Attali. Parmi celles-ci, l'auteur insiste sur le potentiel économique « énorme » représenté par cet espace francophone et francophile, et plaide pour un resserrement des liens commerciaux dans cette zone, de la même manière que le Royaume-uni a des liens économiques privilégiés avec l'Union européenne et le Commonwealth. Ainsi, la proposition n° 53 se donne pour projet de « créer à terme une Union économique francophone aussi intégrée que l'Union européenne », transformant l'Organisation internationale de la francophonie en UEF. Cela concernerait les domaines de la santé, la technologie, l'enseignement, la culture, la recherche-développement ou les infrastructures. Il lui demande donc quelle appréciation le Gouvernement porte sur cette proposition et si, en partageant la perspective, il envisage de prendre rapidement des initiatives en ce sens.

Texte de la réponse

Le rapport remis par Jacques Attali au Président de la République fournit une analyse intéressante et riche sur le poids économique de la francophonie dans l'économie mondiale et sur les enjeux qui s'y rapportent. Il identifie les secteurs porteurs où elle peut être créatrice de croissance et d'emploi et précise les leviers sur lesquels il semble possible d'agir. Les recommandations contenues dans ce rapport font l'objet d'un examen attentif qui permettra de mesurer l'impact et le coût de chacune d'elles et de définir des priorités. Dans ce rapport, Jacques Attali propose notamment, pour tirer parti d'un large espace linguistique, de s'appuyer sur l'ensemble des francophones et des francophiles dans le monde. Le rapport suggère parallèlement une évolution de l'Organisation internationale de la Francophonie vers une Union économique francophone. Le champ de réflexion ouvert par ces différentes approches est donc très vaste. Il convient plus particulièrement de noter qu'une réorientation de l'OIF - dont l'action politique est actuellement un axe fort - vers une union à dominante économique nécessiterait un travail de conviction auprès de nos partenaires et des discussions multilatérales. Le rapport, qui ne sous-estime pas la complexité de la démarche, souligne que ce projet ne pourrait être envisagé qu'à terme.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baert](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63739

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7496

Réponse publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8944